



Circulaire 6983

du 08/02/2019

WBE - Personnels enseignants

Maîtres et professeurs de religion – Complément de prestation (article 22 bis de l'arrêté royal du 25 octobre 1971)

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 04.02.2019 du 04.02.2019 au 04.03.2019
Documents à renvoyer	oui, pour le 04.03.2019

Information succincte	Complément de prestation
-----------------------	--------------------------

Mots-clés	Complément de prestation, maître et professeur de religion
-----------	--

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Secondaire artistique à horaire réduit Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance

Groupes de destinataires également informés

À tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Les organisations syndicales

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction de la carrière, Jacques LEFEBVRE

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Les agents de la direction de la carrière	Direction de la carrière	02.413.20.29 Recrutement.enseignement@cfwb.be

OBJET : Maîtres et professeurs de religion – Complément de prestations (Article 22 bis – A.R. du 25 octobre 1971).

L'article 22 bis de l'arrêté royal du 25 octobre 1971 fixant le statut des maîtres et professeurs de religion prévoit que tout membre du personnel nommé à titre définitif dans une fonction à prestations incomplètes puisse demander un complément de prestations, pour autant que ce complément ne soit pas nécessaire pour compléter la charge d'un membre du personnel visé à l'article 6 bis, alinéa 1er, 5° à 11°.

La demande doit être introduite à l'aide du formulaire reproduit en annexe et être envoyée pour **le 04 mars 2019** au plus tard (la date de la poste faisant foi), sous pli recommandé à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière – Bureau 3G32
Complément de prestations – Maîtres et professeurs de religion
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

Ce formulaire est également téléchargeable sur le site internet de Wallonie-Bruxelles enseignement (www.wallonie-bruxelles-enseignement.be), site sur lequel vous trouverez toute information complémentaire utile (conditions d'octroi, procédure à suivre...) relative à la demande de complément de prestations des membres du personnel nommés à titre définitif qui ne bénéficient pas à titre définitif d'une fonction à prestations complètes.

Pour toute question, une adresse courriel (recrutement.enseignement@cfwb.be) ainsi qu'un numéro de téléphone (02 413 20 29, du lundi au vendredi, de 9h à 16h) sont à disposition.

Je vous invite à assurer une large diffusion de la présente circulaire, par exemple en l'affichant dans votre établissement ou votre institution.

Dès à présent, je vous remercie de votre collaboration.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général

Demande d'obtention d'un COMPLEMENT DE PRESTATIONS formulée par un membre du personnel NOMME A TITRE DEFINITIF dans une FONCTION A PRESTATIONS INCOMPLETES.

1. Concerne la religion :

2. NOM, Prénom :

Matricule :

Rue : N° :

Code postal : Localité

Téléphone :Gsm :

Adresse Mail :

3. Fonction à laquelle vous êtes nommé(e) et pour laquelle vous demandez un complément de prestations :

4. Possédez-vous d'autres nominations (quel que soit le réseau) ? Oui - Non¹

Si oui, veuillez compléter le formulaire concernant les différentes nominations.

5. AFFECTATION A TITRE PRINCIPAL (concerne la fonction reprise en 3)

Etablissement de votre affectation principale (nom et adresse) :

.....
.....

Nombre de périodes pour lequel vous avez la garantie de traitement ²:

Nombre de périodes réellement prestées dans cette affectation :

En cas de perte partielle de charge, précisez les périodes que vous avez reçues en compensation (établissement, nombre de périodes et à quel niveau- primaire, secondaire inférieur ou secondaire supérieur) :

.....
.....
.....

¹ Biffer la mention inutile.

² Nombre de périodes pour lesquels vous êtes nommés à titre définitif dans la fonction dans laquelle vous êtes affecté à titre principal (cf. point 3).

6. AFFECTATION(S) A TITRE COMPLEMENTAIRE (concerne la fonction reprise au point 4)

Etablissement(s) de votre (vos) affectation(s) complémentaire(s)

Etablissement(s)	niveau	Nombre de périodes pour lequel vous avez la garantie de traitement	Nombre de périodes réellement prestées dans cette affectation

7. NOMBRE DE PÉRIODE SOLLICITÉES

Je sollicite l'obtention d'un complément de prestations pour le nombre de périodes suivant :

8. Avez-vous introduit une demande d'un complément de prestation pour une (plusieurs) autre(s) fonction(s) ? Oui - Non

Si oui, précisez la (les) fonction(s) :

Date :

Signature

ANNEXE : NOMINATION A TITRE DÉFINITIF (cours de religion)

NOM : _____ Prénom : _____ Religion enseignée : _____

Veillez indiquer **TOUTES** vos **nominations** dans **TOUS LES RÉSEAUX**

(Rem. : "Nbre pér." correspond à la garantie de traitement)

Enseignement primaire			
Réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles			
Nomination			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
extension(s) de nomination			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Réseau subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles			
Nomination(s)			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>

Enseignement secondaire inférieur			
Réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles			
Nomination			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
extension(s) de nomination			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Réseau subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles			
Nomination(s)			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>

Enseignement secondaire supérieur			
Réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles			
Nomination			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
extension(s) de nomination			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Réseau subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles			
Nomination(s)			
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	Nbre pér.	<input type="text"/> Depuis le <input type="text"/>

DATE :

SIGNATURE :

Date:

Signature